



HAL
open science

La Harpe éducateur des princes

Natalia Vochtchinskaïa, Vladislav Rjeoutski

► **To cite this version:**

Natalia Vochtchinskaïa, Vladislav Rjeoutski. La Harpe éducateur des princes. Vladislav Rjeoutski (dir.). Quand le français gouvernait la Russie: l'éducation de la noblesse russe, 1750-1880, L'Harmattan, pp.201-230, 2016, 9782343085401. hal-04173693

HAL Id: hal-04173693

<https://hal.science/hal-04173693>

Submitted on 30 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

La Harpe éducateur des princes

En 1782, Frédéric-César de La Harpe (1754-1838), un Suisse diplômé en droit, accompagne deux Russes dans leur voyage éducatif en Italie. Ce travail lui a été confié par l'impératrice russe par l'intermédiaire de Frédéric-Melchior Grimm¹. L'un de ces Russes, Iakov Lanskoï, est le frère cadet du favori de Catherine II. Ayant parfaitement rempli cette tâche délicate, La Harpe se rend à Saint-Pétersbourg et fait la connaissance de personnalités de l'entourage de Catherine II, elle-même au courant de tous les détails de cette mission. C'est ainsi qu'il se voit bientôt offrir une place de maître de français auprès des petits-fils de l'impératrice, les grands-ducs Alexandre et Constantin².

Après avoir lu le *Mémoire* de La Harpe dans lequel il développe ses idées pédagogiques³, Catherine lui confie l'enseignement de plusieurs disciplines qui s'ajoutent à la langue française⁴. Après douze ans de service (1783-1795), La Harpe quitte la Russie avec le grade de colonel, la croix de Saint-Vladimir, et une pension de deux milles roubles par an ; ces faveurs sont annulées plus tard par Paul I^{er}, qui détestait ce « jacobin » chargé de l'éducation de ses fils, avant d'être rétablies par Alexandre I^{er}⁵.

Dans cette courte présentation des textes publiés ici, nous souhaitons reconstituer le contexte large de cette histoire sans prétendre analyser tout le processus éducatif et l'apprentissage des grands-ducs. En tâchant de nous éloigner des partis pris idéologiques qui se reflètent souvent dans les jugements des Russes du XIX^e siècle, qu'on présentera brièvement, nous analyserons les problèmes relationnels et méthodologiques rencontrés par La Harpe lors de l'éducation des grands-ducs. Dans ses mémoires, qui font état de ses plaintes, on peut voir en creux ses idées pédagogiques. À notre connaissance, ses idées et sa pratique éducatives n'ont jamais été systématiquement comparées avec les prescriptions de Catherine II pour l'éducation de ses petits-fils. Sans cette comparaison, il est difficile de comprendre dans quelle mesure l'activité pédagogique de La Harpe s'accordait avec les idées éducatives de l'impératrice et, plus généralement, les nouvelles tendances pédagogiques de son temps. Nous ne toucherons presque pas au contenu des cours donnés par La Harpe aux grands-ducs ni à l'influence de l'éducateur suisse sur le futur empereur, questions qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre⁶.

LA HARPE JUGÉ PAR LES RUSSES DU XIX^e SIÈCLE

¹ Sur le voyage en Italie et les relations de La Harpe et Grimm, voir : Alexandre Stroeov, « Les débuts pédagogiques de Frédéric-César de la Harpe », *Frédéric-César de la Harpe. 1754-1838*, sous la dir. d'Olivier Meuwly, Lausanne, Bibliothèque Historique Vaudoise, 2011, p. 23-35. Voir aussi : А.Ф. Строев, « Выбор гувернера » : Фридрих Цезарь Лагарп, Фридрих Мельхиор Гримм и Карл Фридрих Тиманн [Alexandre Stroeov, « Le 'choix du gouverneur' : Frédéric-César de La Harpe, Frédéric-Melchior Grimm et Charles-Frédéric Tieman »], *Annuaire d'études françaises* 2011, p. 218-232.

² Sur les circonstances de l'engagement de La Harpe comme éducateur des petits-fils de Catherine II, voir А.Ю. Андреев, « Воспитание великих князей Александра и Константина Павловичей глазами Ф.-С. Лагарпа », *Филаретовский Альманах* [А.Ю. Андреев, « L'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin vue par F.-C. La Harpe », *Filaretovski Almanakh*], 2013, n°9, p. 90-122, en particulier p. 96-101.

³ Ce mémoire a été adressé au comte Saltykov, l'éducateur en chef des grands-ducs, le 10 juin 1784. Le texte a été publié pour la première fois dans : М.И. Сухомлинов, *Исследования и статьи по русской литературе и просвещению* [M.I. Soukhomlinov, *Études et articles sur la littérature russe et sur l'éducation*], Saint-Pétersbourg, 1889, vol. 2, p. 143-164. Nous avons utilisé la publication suivante : [Louis Schneider], *Le gouverneur d'un prince. Frédéric César de Laharpe et Alexandre I^{er} de Russie d'après les manuscrits inédits de F.C. Laharpe* [ci-après : [Louis Schneider], *Le gouverneur d'un prince*], Lausanne, 1902, p. 235-267.

⁴ La Harpe n'a jamais été l'éducateur principal du grand-duc Alexandre, comme on l'affirme souvent.

⁵ Voir *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, publiée par Jean Charles Biaudet et Françoise Nicod, Neuchâtel, A la Baconnière, t. I-III, 1978-1979. Dans cette édition, on peut trouver un aperçu de la biographie de La Harpe, de son activité en tant que précepteur auprès des grands-ducs de Russie et de ses relations avec les membres de la famille impériale, etc. *Ibid.*, t. I, Introduction, p. 9-64. Voir aussi les actes du colloque consacré à La Harpe : *Frédéric-César de La Harpe, 1754-1838*, *op. cit.*

⁶ Sur le programme d'études et le contenu des cours de La Harpe voir А.Ю. Андреев, « Воспитание великих князей Александра и Константина Павловичей глазами Ф.-С. Лагарпа », art. cit., p. 113-121 ; *Император Александр I и Фредерик-Сезар Лагарп. Письма. Документы* [L'Empereur Alexandre I^{er} et Frédéric-César La Harpe. *Correspondance. Documents*], publication annotée et avec l'introduction par А.Ю. Андреев et D. Tozato-Rigo, traduit par V.A. Miltchina, Moscou, Rosspen, 2014, vol. 1, p. 6-112, *passim* ; Marie-Pierre Rey, « La Harpe éducateur du futur Alexandre I^{er} », *Le Précepteur francophone en Europe, XVII^e-XIX^e siècles*, sous la dir. de Vladislav Rjéoutski et d'Alexandre Tchoudinov, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 259-272. Plus généralement, sur l'influence des enseignements de La Harpe sur le futur empereur, voir Marie-Pierre Rey, *Alexandre I^{er}*, Paris, 2009, p. 40-64, ainsi que les publications citées ci-dessus de Soukhomlinov et Schneider. Voir aussi : Nathalie Vochtchinskaja, « 'L'Éducation des lionceaux' : Charles Masson éducateur », *Le Précepteur francophone en Europe, XVII^e-XIX^e siècles, op. cit.*, p. 273-293 ; М. Кучерская, *Константин Павлович* [Maria Koutcherskaïa, *Konstantin Pavlovitch*], Moscou, 2009, p. 32-34.

Dans son manifeste rédigé en 1814, l'amiral Alexandre Chichkov défend le principe de la soumission des paysans à la volonté de leurs propriétaires comme tout à fait naturel et bénéfique à la société. Dans ses mémoires écrits plus tard, Chichkov se plaint d'Alexandre I^{er} : celui-ci aurait effacé du texte de Chichkov la remarque sur une alliance entre serfs et nobles « basée sur leur intérêt mutuel ». Chichkov identifie la cause de « cette malheureuse prévention de l'Empereur contre le servage en Russie, contre la noblesse et contre l'ancien régime et l'ordre » :

[elle] lui a été inspirée par La Harpe qui se trouvait auprès de lui et par d'autres jeunes gens de son entourage, élèves des Français, qui détournaient leurs regards et leurs cœurs de l'habillement, de la langue, des mœurs, en un mot, de tout ce qui était russe⁷.

Au XIX^e siècle, on a en effet beaucoup critiqué les méthodes éducatives de La Harpe, sa manière trop sobre et même fade de présenter les disciplines enseignées, l'histoire en particulier, avec « la sécheresse des énoncés et des idées morales abstraites »⁸ ; tout cela éloignait Alexandre des études et le rendait paresseux. Le caractère « abstrait » des connaissances et des principes inculqués par le Suisse à Alexandre I^{er}, ajouté aux idées libérales, voire républicaines, l'isolement du tsar de son terreau natal ont été reprochés à cet éducateur étranger. En 1820, Vassili Karazine, un des initiateurs de l'organisation du ministère de l'Instruction publique sous Alexandre I^{er} et fondateur de l'université de Kharkov, fait remarquer dans son mémoire adressé à l'empereur, que les encyclopédistes du XVIII^e siècle avaient compromis l'« ordre social millénaire » :

Nous relevons les traces de ce système destructeur du siècle dernier aussi dans la façon de penser des souverains d'aujourd'hui. Car les précepteurs de Frédéric-Guillaume du Danemark, de François et même d'Alexandre, tous ces Masson, La Harpe et consorts, étaient imprégnés de ces idées néfastes⁹.

Il s'en prend également à l'« Allemand » Heinrich Storch, éminent académicien pétersbourgeois et un des précepteurs de Nicolas I^{er}, accusé d'irréligion extrême, qui aurait imité les précepteurs étrangers d'Alexandre dans son *Cours d'économie politique ou exposition des principes qui déterminent la prospérité des nations*, « publié à l'étonnement des bons Russes en 1815, heureusement en français ! »¹⁰ Et dans une note de bas de page, ajoutée au texte en 1826, Karazine s'exclame : « O, Dieu veuille qu'un jour les Russes forment nos grands-ducs ! Je souhaite ce bonheur au gentil Alexandre Nikolaevitch ! »¹¹

C'est également au XIX^e siècle que les historiens, intéressés par le rôle du souverain et de la famille impériale dans les mouvements socio-culturels qui ont traversé la Russie du début de ce siècle, ont commencé la publication de documents relatifs à l'éducation d'Alexandre I^{er} et de son frère Constantin. Étant subordonné au général Nicolai Ivanovitch Saltykov qui dirigeait, sous les ordres de Catherine, tout le processus éducatif des grands-ducs, La Harpe devait lui rendre compte de la réalisation de son programme d'études et des résultats accomplis par les grands-ducs. C'est à Saltykov qu'il soumet le mémoire publié ici¹² et daté du 16 septembre 1789. Un texte presque identique, mais daté du 17 septembre 1789, a été publié dans la revue historique russe *Rousskaïa Starina* [Antiquité russe] de l'année 1870¹³, avec deux autres extraits. Les différences ne sont pas substantielles¹⁴, il s'agit des deux versions d'un seul et même texte, apparemment d'un original et d'une copie postérieure. Plus tard, en décembre 1794, dans sa lettre à Saltykov,

⁷ Traduit du russe. А.С. Шишков, *Записки, мнения и переписка* [A.S. Chichkov, *Mémoires, opinions et correspondance*], Berlin, 1870, t. I, p. 308, cité d'après : В. Парсамов, *Декабристы и Франция* [Vadim Parsamov, *Les décembristes et la France*], Moscou, izd. RGGOU, 2010, p. 34.

⁸ Traduit du russe. *Rousskaïa Starina* [Antiquité russe, revue, ci-après – RS], 1870, t. I, p. 110.

⁹ Traduit du russe. « Записка В.Н. Каразина, представленная императору Александру I чрез министра внутренних дел гр. В.П. Кочубея. 1820 » [Mémoire de V.N. Karazine adressé à l'empereur Alexandre I^{er} par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur le comte V.P. Kotchoubeï. 1820], RS, 1871, t. III, p. 26.

¹⁰ Traduit du russe. Cette édition rédigée sur la base des cours donnés aux grands-ducs Nicolas et Michel, a été largement reconnue et appréciée des contemporains.

¹¹ Le futur Alexandre II. Traduit du russe. « Записка В.Н. Каразина », *op. cit.*, p. 26.

¹² Le document est conservé aux Archives nationales russes des actes anciens (RGADA), fonds 2, *op. 1, d. 121*.

¹³ RS, 1870, t. I, p. 407-417.

¹⁴ À titre d'exemple : « (et surtout lorsqu'il est né si haut) » (f^o 1 v), au lieu de « (et surtout lorsqu'il est né dans un rang élevé) » ; « [...] que le travail doit lui être extrêmement facilité » (f^o 1 v), au lieu de « [...] que le travail doit lui être rendu très facile » ; « certains fanatiques » (f^o 2 v) au lieu de « certains fanatiques de l'Orient » ; « Mgr me mordit » (f^o 3 v), au lieu de « Mgr me mordit la main » ; « les suites fatales » (f^o 3 v) au lieu de « les suites fâcheuses » ; « L'obstination, l'emportement et ses excès sont reprimés [...] » (f^o 4) au lieu de « L'obstination, la colère, la violence sont reprimées [...] », etc.

La Harpe considérait ce mémoire du 17 septembre comme un des huit plus importants, qu'il employa comme preuve de sa position exceptionnelle auprès des princes¹⁵. La seule différence d'importance se trouve dans les derniers passages : dans la *Rousskaïa Starina*, le *Mémoire* ne se termine pas par des louanges à la « Princesse immortelle », mais par une « note » dans laquelle La Harpe fait un éloge de son élève, le grand-duc Constantin, et, au passage, de lui-même¹⁶.

La publication dans la *Rousskaïa Starina* est suivie de la traduction russe et des commentaires d'un bibliophile célèbre de l'époque, Nikolaï Dourov, suivis de ceux du « rédacteur », peut-être Mikhaïl Sémevski, fondateur et directeur de la revue. Les commentaires de Dourov laissent une large part à l'interprétation psychologique. Il décrit les escapades de Constantin mentionnées dans l'œuvre de Charles Masson¹⁷, l'un des enseignants auprès des grands-ducs, et souligne que tous les précepteurs, à l'exception de La Harpe, les ont supportées. En même temps, il précise que la conduite outrageante du grand-duc les a empêchés d'éprouver un « sincère attachement » pour leur élève et qu'« une certaine graine d'hostilité à l'égard du pupille résonne également dans le mémoire de La Harpe. Il semble qu'il le sente lui-même, en essayant de racheter dans la note finale ses brusques avis ». L'auteur pense que « probablement l'enfant eut conscience de cette attitude hostile et elle lui suscita le désir d'agir par dépit ». Dourov considère son « environnement pédagogique » comme « éminemment défavorable, parce que l'impératrice concentra toutes ses sympathies sur le grand-duc Alexandre Pavlovitch, le grand-duc Constantin occupait moins de place dans ses attentions »¹⁸. Les responsables de son éducation l'ont compris, leur attitude envers l'enfant s'en ressent¹⁹.

LES PEINES D'UN PRÉCEPTEUR : LA HARPE AUX PRISES AVEC LES GRANDS-DUCS DE RUSSIE

Tous les mémoires de La Harpe, présentés à Saltykov dès le début des fonctions de l'éducateur suisse, évoquent les mêmes problèmes chez Constantin : inattention, répugnance envers les études et les exigences des maîtres, mépris et arrogance à l'égard de ses inférieurs, inclination excessive aux jeux et aux divertissements... La pression de la part du gouverneur provoque chez l'élève des crises de nerfs, voire des insultes. Constantin tente même de se pendre derrière un rideau de sa salle d'étude. Il menace la patrie de La Harpe de destruction par l'armée russe dirigée par lui, Constantin. Et le Suisse de promettre à l'enfant gâté une place à l'ossuaire près de la ville de Morat²⁰ !

Dans ce mémoire du 16 (ou du 17 septembre 1789), La Harpe continue d'informer Saltykov et Catherine sur cet « enfant terrible ». On voit ici les mêmes plaintes et les mêmes remarques que dans les mémoires rédigés dans les années précédentes. À dix ans, Constantin est toujours paresseux et porté à faire des scènes.

¹⁵ А.Ю. Андреев, «Воспитание великих князей Александра и Константина Павловичей», art. cit., p. 111.

¹⁶ Nous reproduisons cette note *in extenso* : « Note. Une seule fois dès lors, Mgr fut à la veille de s'oublier dans un moment où sa pétulance l'emporta au-delà des bornes, mais il ne fut pas nécessaire de lui prouver son tort, il le sentit au même instant et le témoigna avec son énergie accoutumée. – Ce n'est pas sans raison que son attachement pour moi m'honore : je ne l'ai acheté par aucune complaisance dont j'aie à rougir étant seul avec moi-même, et les sentimens que je lui ai voués, sont indépendans de sa haute fortune, car il mérite d'être aimé pour sa loyauté, sa franchise, ses dispositions généreuses et sa droiture. – Qu'il ne soit pas abandonné trop tôt à lui même, ou pour mieux dire à ceux qui voudront l'entreprendre, et il deviendra un homme de mérite. – Il n'est question que de diriger ses passions vers un but digne de sa haute fortune ».

¹⁷ Charles-François Philibert Masson de Blamont, *Mémoires secrets sur la Russie*, Paris, 1800-1804, t. I-IV, t. II, p. 164, 196-197.

¹⁸ Traduit du russe. *RS*, 1870, t. I, p. 418.

¹⁹ Il est devenu un lieu commun de considérer Constantin comme « secondaire » aux yeux de Catherine II qui se concentre sur l'aîné en « écartant » le cadet. Cependant, certains faits s'opposent à cette idée reçue : elle désigne les mêmes précepteurs aux deux frères ; elle ne tarde pas à rapporter avec plaisir les blagues de Constantin à ses correspondants. La grand-mère est complice des incartades de son petit-fils même lorsque celui-ci se permet des remarques désobligeantes au sujet de sa mère, Marie Fedorovna, qui est alors enceinte de Nicolas : « Constantin dit que de sa vie il n'a vu ventre pareil et qu'il y a là place pour quatre personnes ; cela est si plaisant que je vous le rends comme je l'ai reçu aujourd'hui » (*Сборник Императорского Русского исторического общества [Le recueil de la Société russe d'histoire, infra – SIRIO]*, vol. 23, p. 678, lettre n° 262 de Catherine II à F.-M. Grimm du 15 juin 1796). Les lettres de Catherine II adressées à Saltykov pendant ses voyages démontrent l'égalité des sentimens qu'elle ressent à l'égard des deux garçons. Elle adresse à peu près le même nombre de lettres à chacun d'entre eux et manifeste le même intérêt pour leurs études et leur santé. En demandant de dire « un petit bonjour » à ses petits-enfants, elle n'oublie jamais Constantin qui n'apparaît pas moins dans ses messages qu'Alexandre : Catherine se renseigne sur son urticaire et admire sa persévérance (il lui écrit une page et demi, autant qu'Alexandre !). Elle demande si Saltykov a bien reçu ses cadeaux à l'occasion de l'anniversaire de Constantin, qu'elle n'oublie pas de fêter même pendant son voyage en Ukraine... (*RS*, 1864, n° 9, lettres de Catherine II à Nikolaï Saltykov, n° XXVIII-LXXV).

²⁰ *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, op. cit., t. I, p. 15.

La Harpe est agacé par le développement retardé du grand-duc qui ne sait pas lire couramment²¹ et préfère passer son temps avec ses jouets, comme s'il avait cinq ans.

Ces mémoires tombaient dans le vide : Catherine ne semblait pas prendre en considération ses griefs répétés, malgré son respect pour lui. Cependant, elle remarquait la moindre des louanges du précepteur à l'égard de ses petits-enfants car « ce La Harpe est un Suisse, qui n'est point du tout flatteur »²².

En 1786, La Harpe assure : « [je] ne regrette pas du tout mes peines » pendant les crises de nerfs du grand-duc, « mais il est une chose qui m'affecte, c'est la perte du temps, c'est d'avoir mis 3 mois à faire un ouvrage de 8 jours »²³. Alexandre perd lui aussi trop de temps pour rien. Plus tard, ce sont les responsabilités princières, c'est-à-dire les obligations de cour, qui perturbent la régularité des leçons et agacent le précepteur. Constantin en profite pour échapper à ses devoirs : il écrit à son gouverneur avec une joie mal dissimulée : « pour la journée de demain je ne pourrais presque rien faire parceque demain à 11 heures je dois assister à un baptême et après demain je dormirais longtems parcequ'il y a demain masquerade »²⁴.

La situation devient alarmante en 1789 car Constantin a dix ans, un âge assez avancé pour un élève princier. À travers des dictées autocritiques (à ce sujet, voir plus loin), La Harpe compare son élève à un enfant de cinq-six ans, inattentif, bavard et qui ne sait même pas lire. La lecture est en effet le point faible des grands-ducs ce qui irrite en permanence leur précepteur qui emploie des pratiques abécédaires adaptées à des enfants de cinq ans. Il est urgent de brider la nature de Constantin qui l'entraîne à de trop grands excès « qu'il est impossible de passer sous silence, ou de tolérer plus longtems ». L'incident du 15 septembre 1789 est à l'origine du ton brusque du précepteur : Constantin lui mord la main²⁵ ! Le grand-duc pense de toute évidence que « les autres hommes sont faits pour lui ». Le précepteur est outré par le comportement de son élève :

Habitué à suivre les 1^{ers} mouvemens, il ne s'aperçoit pas même des offenses mortelles qu'il commet, il ne se doute pas qu'on ne pardonne point à ses pareils, que le Silence des opprimés est une marque très équivoque d'oubli, et que semblable à la foudre qui luit et frappe au même instant, la vengeance des hommes est également prompte, terrible et impitoyable²⁶.

Travailler beaucoup et régulièrement, ne pas perdre de temps en bagatelles, penser à ses responsabilités avant ses plaisirs, voilà les principes « protestants » et rigides du Suisse qu'il essaie d'inculquer à ses élèves. Il parle du travail et des obstacles à surmonter qui seuls forgent le caractère des « grands hommes ».

La Harpe dit ne pas vouloir devenir Sénèque élevant un Néron²⁷. Il met en doute la capacité du grand-duc de « servir la Patrie » avec succès. En 1786 déjà, il s'interroge sur le rôle auquel le grand-duc est destiné par sa naissance ; est-il capable de répondre de l'avenir d'un pays peuplé de plusieurs dizaines de millions d'habitants ? « Accoutumé dès le bas âge à ne s'appliquer que momentanément, quand il lui plaît et comme il lui plaît, ne serait-il pas à craindre qu'arrivé à un âge plus avancé, il ne fut sans cesse aux prises avec ce qu'il doit aux Lois, au bon Ordre, à sa Patrie, et ne devint un Citoyen inutile ou dangereux ? »²⁸ La Harpe recourt souvent aux exemples suggérés par l'histoire : en 1786, il évoque Charles XII, dont l'obstination « ruina la Suède, causa la mort de 2,000,000 d'hommes et eut embrasé l'Europe, s'il n'eut pas été tué fort à propos pour lui épargner ces Calamités »²⁹.

Il pose presque un ultimatum, en faisant une allusion à sa possible démission, si l'on ne prend pas de mesures sévères. Il propose de diviser le temps du grand-duc en deux parts très-distinctes, « dont l'une appartiendrait à ses devoirs et l'autre à ses récréations, après s'être acquitté des premiers ». Il faut qu'il apprenne à s'habiller plus vite et qu'il ne passe pas des heures à sa toilette. Ce qui n'est pas accompli aujourd'hui, s'ajoute aux tâches du lendemain, aux dépens du loisir. Pour combattre l'indolence et les sautes

²¹ Longtemps la lecture ne semble pas être le point fort de Constantin. En 1791, il écrit encore, sous la dictée de La Harpe : « A douze ans passé je ne sais rien, pas même lire ». *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre 1^{er}*, t. III, 1980, p. 629, lettre n° 423, après avril 1791. Son frère Nicolas, par contre, à sept ans, a lu lui-même une histoire de la Russie, *SIRIO*, vol. 98, p. 52.

²² *SIRIO*, t. 23, p. 432, lettre n° 172 de Catherine II à F.-M. Grimm du 1^{er} décembre 1787.

²³ « Mémoires de La Harpe. Mémoire du 20 septembre 1786 », *RS*, 1870, t. I, p. 108.

²⁴ *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre 1^{er}*, t. III, p. 631, lettre n° 428 du 6 février 1792.

²⁵ D'après Masson, Constantin laissa partout les traces de ses dents : « Il mordait, frappait ses gouverneurs, ses cavaliers et ses maîtres. La Harpe étoit le seul qui se plaignoit et demandoit qu'on le corrigeât », Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, op. cit., t. II, p. 197.

²⁶ Citation du mémoire publié ci-dessous.

²⁷ *Ibid.*, p. 410.

²⁸ *Ibid.*, p. 107.

²⁹ « Mémoires de La Harpe », *RS*, 1870, t. I, p. 108-109.

d'humeur de son élève, La Harpe forme le plan de le laisser dans la chambre d'études seul, sans son frère ni ses maîtres, jusqu'au moment où toutes les tâches soient terminées. Il ne faut pas écouter les promesses du grand-duc « aussitôt oubliées que prononcées », ses excuses, « qui sont le plus souvent des ruses pour obtenir ce qu'on lui a refusé ». Il ne faut pas le traiter avec complaisance et douceur, Constantin y voit des preuves de faiblesse. « Il est très à propos qu'il apprenne de bonne heure à reconnaître des Supérieurs, auxquels on ne désobéit pas impunément [...] »³⁰. L'éducateur souligne la solitude des personnes de sang royal : un Prince est privé « nécessairement d'égaux, d'Amis, de Rivaux et de Censeurs », c'est pourquoi il doit avoir l'habitude de travailler tout seul et de « dompter son obstination »³¹. Constantin vit à l'abri de ces contacts sociaux qui aident à vaincre ses caprices et à se débarrasser de ses défauts de caractère. La Harpe insiste même sur la nécessité d'infliger des punitions, mesure inadmissible pour la pédagogie progressiste de l'époque si chère à Catherine. N'osant pas exiger des punitions corporelles (bien qu'il semble très proche de le faire), il suggère de punir le prince « sur le champ sans ménagement », de maintenir la durée de la punition et d'ignorer les sollicitations et les promesses de l'élève. Le précepteur ne cite qu'un exemple concret de punition : la privation des jouets, « un très puissant moyen, si durant plusieurs jours on interdisait à Mgr tout ce qui peut les remplacer, et s'il éprouvait bien tout le poids de l'Ennui »³².

La Harpe utilise aussi à des fins éducatives des notes que Constantin doit écrire et dans lesquelles il est contraint à une autocritique. À l'âge de dix ans, il assure à son précepteur qu'il veut apprendre et « ne veus pas recembler à Midas »³³, allusion aux oreilles d'âne, surnom que La Harpe utilise parfois même en présence de l'élève. Le Suisse veut lui faire sentir la futilité de son existence et lui fait écrire :

Il est si agréable de ne ce donner aucune peine que je désirerais même que les autre pussent marcher, manger, boire, et parler pour moi, et je n'envie rien tans que de ressembler à une statue³⁴.

[...] Je suis aussi ignorant qu'en commençant, ce qui ne me fait pas la moindre honte, et pourvu que je mange mon pain, je serai très content de moi³⁵.

A douze ans passé je ne sais rien, pas même lire. Etre grossier, malhonnête impertinent, voilà à quoi j'aspire. Mon savoir et mon émulation sont digne d'un tambour d'armée. En un mot je ne serai rien en ma vie³⁶.

Onze jours après l'incident du 15 septembre décrit dans le mémoire, La Harpe fait une autre tentative de dompter Constantin et de rabattre son orgueil. Le grand-duc écrit alors sous sa dictée :

Comme j'étais mal honnête, on me repris en me disant que j'étais un petit garçon, ce dont j'ai été si ofancé que je repondu fort hardiment que j'étais PRINCE, mais apeine ai-je fini qu'on a éclaté de rire et j'ai senti en effet que j'avait dit une grande sottise. Un prince opiniâtre, inantatif, et qui ne scait pas lire, est bien l'objet le plus ridicule surtout l'ors qu'il s' imagine être quelque chose³⁷.

La Harpe applique cette même méthode d'autocritique également à Alexandre : celui-ci tient un journal avec des observations dures sur son caractère, ses connaissances, sa conduite et ses fautes³⁸. Le gouverneur oblige ses élèves à révéler leurs défauts pour qu'ils les comprennent et les corrigent, une approche souvent humiliante pour l'enfant. Nous publions ci-après un extrait allant de juin 1789 à septembre 1790 du « Journal d'occupations » et des « Archives de la honte » d'Alexandre³⁹. Il est évident que ces écrits sont rédigés sous la dictée de La Harpe et qu'il fait écrire à ses élèves les mêmes arguments qu'il évoque dans le Mémoire cité plus haut. On remarquera aussi que le précepteur reproche à Alexandre les mêmes défauts que ceux de son frère (sauf l'agressivité, peut-être) : la paresse, le temps perdu, les devoirs non rendus, l'absence de zèle et d'émulation (à comparer avec la note de Constantin ci-dessus)... La Harpe considère ce

³⁰ *Ibid.*, p. 110.

³¹ *Ibid.*, p. 107. La Harpe n'est pas partial envers Constantin : il a suivi les mêmes principes avec le jeune Lanskoï, qui avait lui aussi un caractère difficile. Pour ce dernier, il a préconisé l'inscription dans une académie étrangère, afin qu'il apprenne à « réprimer les [...] mouvements intolérables dans la souche ». Alexandre Stroev, « Les débuts pédagogiques de Frédéric-César de la Harpe », *op. cit.*

³² *Ibid.*, p. 109-110.

³³ *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, t. III, p. 626, lettre n° 417, 1788-1789.

³⁴ *Ibid.*, p. 627, lettre n° 418, 1788-1789. D'après l'ordre des lettres proposé dans cette édition, ces notes ne servaient pas seulement de leçons de morale, d'histoire et de mythologie, mais aussi de leçons de français : le verbe « ressembler » écrit avec une faute dans la lettre 417 est écrit correctement dans la lettre 418.

³⁵ *Ibid.*, p. 628, lettre n° 420 du 14 février 1790.

³⁶ *Ibid.*, p. 629, lettre n° 423, après avril 1791.

³⁷ *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, t. III, 1980, p. 627, lettre n° 419 du 26 septembre [1789 ?].

³⁸ Marie-Pierre Rey, *Alexandre I^{er}*, Paris, Flammarion, 2009, p. 62.

³⁹ Bibliothèque nationale de Russie (RNB), Mss, Erm. 576-4. Voir la publication ci-dessous.

comportement et cette attitude inadmissibles, surtout pour un futur souverain d'un grand pays, c'est pourquoi il répète à Alexandre, encore et encore, qu'il est Prince et qu'il n'a pas le droit d'être ignorant et paresseux quand la vie de millions d'hommes dépend de lui. Il recourt toujours à des exemples historiques qui démontrent à quel point les défauts des chefs d'Etat peuvent être néfastes pour leurs sujets. Cette fois ces exemples sont empruntés uniquement à l'histoire romaine. Ainsi, à onze-douze ans, grâce à cette méthode, Alexandre non seulement se voit infliger une autocritique (« quels services rendrai-je à ma patrie après avoir négligé tous les moyens de lui être utile, et de m'acquitter envers elle des devoirs que m'impôse la reconnaissance ? », 14 décembre 1789), mais il doit s'impregner également de l'histoire romaine.

LA HARPE VERSUS CATHERINE II

En faisant connaître ses idées pédagogiques, au tout début de sa carrière à la cour de Russie, dans un mémoire qu'on a mentionné plus haut, La Harpe attire de nouveau l'attention de la souveraine qui exprime son approbation en écrivant sur le manuscrit : « Celui qui a composé cet écrit paraît assurément capable d'enseigner plus que la seule langue française »⁴⁰. Dans ce mémoire, La Harpe détaille le programme des études des grands-ducs et précise ses compétences. Outre cette partie-là, sur laquelle nous ne nous arrêterons pas, plusieurs idées éducatives, qui se dégagent de cet écrit, pouvaient séduire l'impératrice.

La Harpe considère qu'il fallait élever le prince comme un « honnête homme » et un citoyen éclairé, idée traditionnelle pour l'éducation nobiliaire⁴¹ :

Or, monseigneur ne doit être ni physicien, ni naturaliste, ni mathématicien, ni géographe, ni grammairien, ni métaphysicien, ni logicien, ni légiste, etc. Mais il doit être honnête homme et citoyen éclairé et savoir de tous ces objets ce qu'il en faut pour les estimer ce qu'ils valent et pour n'être pas exposé à ignorer les devoirs auxquels il est tenu comme prince d'une monarchie où sa volonté seule décidera du bonheur ou du malheur de plusieurs millions d'hommes⁴².

Les passages sur la responsabilité d'un prince envers son peuple ne pouvaient pas non plus déplaire à Catherine II qui avait des idées similaires sur la question. Gageons que même certains passages qui critiquent les coutumes d'une cour princière tout en soulignant la nécessité d'une éducation solide pour un prince, contraint à la solitude et ne pouvant pas espérer se corriger par la fréquentation des hommes, l'auront également séduite :

[...] un prince qui ne serait pas accoutumé au travail et à l'ordre et qui ne serait pas imbu de toutes les connaissances essentielles à son état avant sa seizième ou dix-huitième année, serait perdu pour toujours, à moins de circonstances extraordinaires, car où sont-ils ceux qui oseraient corriger le successeur d'une monarchie absolue s'abandonnant à ses passions ?⁴³

Enfin, La Harpe insiste sur l'importance de la connaissance de l'histoire en général et de l'histoire et des lois du pays en particulier⁴⁴. Ces paroles ne pouvaient manquer de toucher Catherine qui a fait tant d'efforts pour être regardée comme russe par ses sujets et pour développer le sentiment national en Russie. Dans son mémoire, l'éducateur propose de « mêler la douceur à la fermeté », de « laisser agir » la raison du grand-duc (il s'agissait alors d'Alexandre), et de l'amener à faire des choses « insensiblement »⁴⁵. Il s'agit d'idées pédagogiques inspirées, du moins en partie, par Locke qui était une référence importante pour l'impératrice.

Certaines propositions de La Harpe renvoient implicitement aux idées pédagogiques de l'impératrice. L'œuvre pédagogique de Catherine II est importante : outre des actes législatifs, plusieurs de ses travaux littéraires (aussi bien ses contes écrits pour ses petits-fils que ses comédies) sont inspirés par des idées

⁴⁰ [Louis Schneider], *Le gouverneur d'un prince*, p. 265.

⁴¹ Sur le concept d'« honnête homme », voir ch. 3.

⁴² [Louis Schneider], *Le gouverneur d'un prince*, p. 264.

⁴³ [Louis Schneider], *Le gouverneur d'un prince*, p. 202.

⁴⁴ Le Suisse revient plusieurs fois à cette idée. [Louis Schneider], *Le gouverneur d'un prince*, p. 242, 243, 249, etc.

⁴⁵ [Louis Schneider], *Le gouverneur d'un prince*, p. 201.

pédagogiques éclairées⁴⁶ ; cependant, quand il écrit son mémoire, La Harpe n'a probablement lu que son *Instruction*, qui lui était directement adressée en tant qu'un des enseignants des grands-ducs⁴⁷.

Cette *Instruction* est pour Catherine II un objet de fierté⁴⁸. Elle a même à un moment l'intention de la faire traduire en plusieurs langues étrangères, tout comme son *Instruction* à la Commission des Lois, le célèbre *Nakaz*, mais ce projet ne sera pas réalisé. Dans ses lettres envoyées à Saltykov pendant ses voyages, elle ordonne à tous les précepteurs de relire et de suivre rigoureusement ce texte⁴⁹. Elle dit dans une lettre à Saltykov que la nièce de Grigori Potemkine, la comtesse Alexandra Branitskaïa, applique son *Instruction* à l'éducation de son fils et que les résultats sont excellents : le garçon est sain, gai, intelligent, sociable, pas du tout sauvage⁵⁰. Quelles sont les idées maîtresses de ce texte ?

Catherine veut favoriser la liberté de l'enfant et les méthodes ludiques dans l'enseignement. Elle est une adversaire décidée de la contrainte et d'une discipline trop rigide. Elle revient sans cesse à cette idée : « l'acquisition de toute connaissance leur [aux enfants] est agréable si elle se fait sans contrainte ; par conséquent, on peut instruire sans contraindre, leur enseigner sous la contrainte n'est ni souhaitable ni bon pour leur santé »⁵¹ ; « leurs altesses ne doivent pas du tout être contraints à apprendre, il faut leur représenter qu'ils apprennent pour eux-mêmes et pour leur utilité » ; « quand à une heure précise ils n'ont pas envie d'apprendre une matière, il ne faut pas y contraindre leurs altesses, mais choisir soigneusement une autre heure quand ils auront envie d'apprendre »⁵² ; « à chaque leçon ne pas retenir les enfants plus d'une demi-heure de suite et finir avant qu'ils commencent à s'ennuyer » ; « ne pas obliger les enfants à apprendre », etc.⁵³ Il s'agit donc d'une conviction profonde chez Catherine II, conviction qui est sans doute nourrie par des lectures pédagogiques de son siècle, probablement d'abord et surtout des œuvres de John Locke. Dans son célèbre traité *Some Thoughts Concerning Education* (1693), la liberté du développement de l'enfant et l'absence de contrainte est un principe essentiel (section 63) ; on doit manier habilement l'approbation et la désapprobation (*esteem / disgrace*) afin de corriger le comportement de l'enfant (section 56)⁵⁴. Une autre conviction, exprimée moins vigoureusement par Catherine II, est celle de la nécessité d'adapter l'apprentissage et l'éducation à l'âge de l'enfant⁵⁵, qui pouvait également être inspiré de Locke qui considérait que la mémoire de l'enfant est souvent inutilement chargée de règles que l'enfant ne comprend pas (section 64). On voit chez Catherine II l'idée du respect de la nature de l'enfant : « Les enfants en général sont imprudents, oublieux, inconstants et vifs, et s'ils sont fautifs pour ces raisons-là, il faut les calmer doucement et peu à peu arriver à corriger leur comportement »⁵⁶. Catherine II va jusqu'à proposer de prendre en compte les goûts (ou le génie de l'enfant, comme on l'a appelé dans les traités pédagogiques plus tôt dans le siècle⁵⁷) dans la définition d'une partie du programme des études :

⁴⁶ Sur cette question, voir Alexandre Stroev, « L'art d'être grand-mère : les écrits pédagogiques de Catherine II », *Les Femmes éducatrices au siècle des Lumières : discours et pratiques*, sous la dir. d'Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 299-316.

⁴⁷ On trouve, dans le fonds La Harpe à la Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne, l'original de l'*Instruction*, en russe (BCU, fonds La Harpe, G. Bb 1) et sa traduction en français, apparemment de la main de La Harpe (BCU, fonds La Harpe, G. Bb 2). Voir *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, op. cit., t. I, p. 12. Une copie de cette traduction se trouve aux Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF, Moscou), fonds 728, op. 1, n° 290, f° 1-26, indication dans *Император Александр I и Фредерик-Сезар Лагарп*, op. cit., vol. 1, p. 45.

⁴⁸ Pour le texte de l'*Instruction*, voir : SIRIO, vol. 27, St.-Pétersbourg, 1880, p. 301-330. Pour un bref aperçu du contenu de ce projet, voir : Marie-Pierre Rey, *Alexandre I^{er}*, Paris, 2009, p. 48. Sur l'*Instruction* de Catherine II, voir notamment : Nadejda Plavinskaïa, « Catherine II et le grand duc Alexandre Pavlovitch », *Institution du prince au XVIII^e siècle*, éd. Gérard Luciani et Catherine Volpilhac-Auger, Ferney-Voltaire, CIEDS, 2003, p. 175-180 (v. la bibliographie consacrée à l'*Instruction*).

⁴⁹ RS, 1864, n° 9, lettre XXVIII de Catherine II à Nicolaï Saltykov du 5 janvier 1787, écrite avant son voyage en Crimée.

⁵⁰ Traduit du russe. *Ibid.*, lettre XL de Catherine II à Nicolaï Saltykov du 20 février 1787, écrite de Kiev.

⁵¹ SIRIO, vol. 27, p. 306. Ici et ci-après nous donnons notre traduction du texte qui a été rédigé et publié en russe.

⁵² Il est intéressant à ce propos que La Harpe propose parfois des solutions qui sont exactement à l'opposé de ce qui était prescrit par Catherine II. Ainsi, si ses petits-fils sont peu enclins à l'étude, l'impératrice conseille de les laisser ou menacer de les laisser avec leurs jouets et leur enlever leurs livres ce qui, selon Catherine doit avoir un effet contraire car les grands-ducs seraient bientôt ennuyés de jouer et demanderaient à revenir à leurs études (SIRIO, vol. 27, p. 329). La Harpe, on l'a vu, propose de les priver de leurs jouets et de les laisser avec leurs livres tant que les devoirs ne sont pas faits.

⁵³ SIRIO, vol. 27, p. 316.

⁵⁴ Sur les principes pédagogiques de Locke, voir par exemple Dwight Goodyear, « John Locke's Pedagogy », *The Encyclopaedia of Educational Philosophy and Theory (EEPAT)*, http://eepat.net/doku.php?id=john_locke_s_pedagogy (consulté le 17.10.2015).

⁵⁵ SIRIO, vol. 27, p. 302.

⁵⁶ SIRIO, vol. 27, p. 314.

⁵⁷ Sur la notion de « génie » et son application au domaine éducatif en Russie, voir И. Федюкин, « 'Честь к делу ум и охоту раждает' : реформа дворянской службы и теоретические основы сословной политики в 1730-е гг. », *Гисторию российские* [Igor Fedyukin, « 'L'honneur inspire l'intelligence et l'envie d'agir' : la réforme du service nobiliaire et les bases théoriques de la politique sociale dans les années 1730], sous la dir. d'Elena Smilianskaïa, Moscou, Drevlekhranilichtché, p. 83-143.

On peut leur montrer d'autres bases des connaissances [à part les questions posées par les grands-ducs eux-mêmes – N.V., V.R.] dans leurs temps de loisir, s'ils en montrent l'envie, en leur permettant de choisir selon leur goût à quoi il veulent s'appliquer mieux [...]»⁵⁸.

Locke, bien que considérant que tout vient des sens, reconnaissait aussi l'existence des caractères particuliers imprimés par Dieu sur l'esprit de l'homme qui ne pouvaient être changés définitivement (section 66).

Comme on l'a vu, le mémoire de La Harpe de 1784 ne contredit pas vraiment les principales idées de l'impératrice. Or sa pratique éducative s'accorde moins bien avec ses prescriptions. L'éducateur est convaincu que sans contrainte l'enfant ne préférerait jamais les études aux loisirs. La Harpe montre dans ses observations sur l'éducation du grand-duc Constantin qu'il n'est nullement adepte du système libre d'éducation. Ainsi, il insiste qu'il est important pour un enfant de l'âge de Constantin (qui a dix ans) de « s'acquiescer de ses devoirs avant de songer à ses plaisirs »⁵⁹ : « [...] comment y parvenir sans efforts et sans contrainte ? »⁶⁰ ; il est sûr qu'« il serait essentiel qu'il remplit avant tout et sans renvoi, la tâche et qu'en aucun cas il n'en fut dispensé »⁶¹. Connaissant parfaitement le point de vue impérial car il a lu son *Instruction*, le Suisse aborde directement cette question comme s'il voulait polémiquer avec la souveraine :

Plusieurs écrivains célèbres ont prétendu de nos jours qu'il ne falloit point contraindre l'enfance, qu'on doit se prêter à ses goûts et que le travail doit lui être extrêmement facilité. Je respecte ces hommes célèbres, je rends hommage à leur génie, je conviens qu'ils ont été utiles ; mais les plus grands noms ne signifient rien dès qu'ils sont en opposition avec la saine raison et avec les faits. [...] Je passerai condamnation sur ce point, lorsqu'on me citera des hommes vraiment grands devenus tels en jouant, ou sans avoir connu ni contrainte, ni nécessité, ni devoirs⁶².

La Harpe n'accepte donc pas ce principe ou du moins il ne l'accepte pas pour « les grands hommes » ; les princes, dont l'avenir de millions de personnes dépend, ont, à son avis, l'obligation de devenir des grands hommes. Mais La Harpe n'est pas seulement adepte d'une pédagogie traditionnelle, qui voit la contrainte et la discipline comme moyens normaux, voire essentiels, de toute éducation. Il semble s'inscrire dans cette longue tradition qui regarde l'éducation princière comme une sorte d'ascèse, une préparation à des responsabilités lourdes qui incombent à un souverain. Comme l'écrit Pascale Mormiche, en analysant l'éducation princière en France, les enfants royaux « sont d'abord des adultes en miniature, des rois en devenir » et sont donc traités comme tels⁶³.

La Harpe se montre aussi peu sensible à l'idée qui veut que l'apprentissage soit adapté à l'âge de l'enfant. L'impératrice n'écrit-elle pas que l'art d'un enseignant consiste à faciliter toute matière pour l'enfant⁶⁴ ? Catherine souligne encore et encore qu'il faut susciter la curiosité chez l'enfant et éviter de l'ennuyer⁶⁵. Or, la pratique de La Harpe ne semble pas s'accorder avec ces idées. En 1789, quand Alexandre n'a que onze ans, il se voit imposer par La Harpe la lecture de l'*Histoire romaine* de Tite Live, de l'*Histoire de l'ancienne Grèce* par John Gillies (en 6 vol.)⁶⁶ et une autre *Histoire romaine*, par Adam Ferguson (en 7 vol.)⁶⁷. Le grand-duc fait ensuite des résumés détaillés de ces textes, en français, qui sont utilisés pour parfaire son style. On peut se demander si de tels textes étaient réellement adaptés à l'âge de l'enfant. Voici un exemple des résumés faits régulièrement par Alexandre après la lecture (ou parfois des dictées) de tels textes (nous avons conservé les corrections faites par La Harpe qui sont mises en exposant) :

[f° 26] [...] j'ai continué à lire l'Histoire de la Grèce par Gillis depuis l'arrivée du second Armement Athénien en Sicile jusqu'au temps où Alcibiade fut chassé pour la seconde fois.

Je vais donner^{faire} en peu de mots un ~~petit récit~~^{court narré} de ce qui s'est passé entre ces deux événements.

⁵⁸ *SIRIO*, vol. 27, p. 317.

⁵⁹ RGADA, fonds 2, op. 1, d. 120 (1789), f° 1 v.

⁶⁰ RGADA, fonds 2, op. 1, d. 120 (1789), f° 2 v.

⁶¹ RGADA, fonds 2, op. 1, d. 120 (1789), f° 2 v.

⁶² RGADA, fonds 2, op. 1, d. 120 (1789), f° 1 v-2.

⁶³ Pascale Mormiche, *Devenir prince. L'école du pouvoir en France*, Paris, CNRS Editions, 2009, p. 7.

⁶⁴ *SIRIO*, vol. 27, p. 318.

⁶⁵ *SIRIO*, vol. 27, p. 323, 329.

⁶⁶ *Histoire de l'ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes... traduite de l'anglais de John Gillies... Paris, Buisson, 1787-1788, 6 vol. in-8°.*

⁶⁷ *Histoire des progrès et de la chute de la République Romaine par Adam Ferguson traduit de l'anglais par [de Septchènes], et orné de cartes*, Paris, Nyon-l'ainé, 1784, 7 vol. in-12.

Lorsque ^{Après que} la flotte Athenienne est arrivée ^{fut arrivée} en Sicile il s'est ^{fut} livré un ^{deux} combats navals entre les Athéniens et les Spartiates (qui étoient ^{étaient} venus au secours des Syracusains sous le commandement de Gillipus) ^{et dans les} quels les derniers ^{gagnerent} furent victorieux.

Les Athéniens désespérés voulurent se retirer ^{par mer} mais les Spartiates les ^{en} empêchèrent. Alors ~~voyant~~ ils [f° 26 v] Nicias ^{prit la résolution de} voulut ^{prendre} marcher vers Catane par terre ; Giscipus qui avoit des espions dans l'Armée Athenienne leur ^{intercepta} ^{coupa} le chemin et les obligea de se ^{ra}ndre.

La plus grande partie ^{Le plus grand nombre} de ^s soldats de l'Armée Athénienne furent ~~rent~~ vendus comme esclaves et les ~~autres~~ ^{reste} renvoyés à Athènes.

La consternation ^y fut très grande ~~à Athènes~~ et il ^y eut beaucoup de troubles ; à la fin les Partisans de l'Aristocratie prévalurent et établirent 400 tyrans ~~à Athènes~~ pour gouverner la république : mais Thrasibules les expulsa. ~~Mais Thrasibules chassa ces tyrans et en tua beaucoup.~~

Il fit tant qu'on élut ^{pour Général} Alcibiade qui étoit ^{dans} l'exil, ~~General~~ et après ~~beaucoup de~~ ^{avoir obtenu de grands} succès [f° 35 (il y a d'autres feuilles insérées entre ces feuilles là)] celui-ci revint à Athènes ou il fut ^{reçu} ~~avec des~~ ^{en triomphe et comblé de distinctions et des} honneurs. ~~divins, mais comme~~ Les Spartiates ^{ayant re} commencèrent la Guerre ~~et~~ ^{Alcibiade fut encore} envoyé ^{pour la seconde fois} contre eux, mais ~~Mais~~ cette expédition fut malheureuse. et il fut ^{de nouveau} banni ~~de nouveau.~~

C'est à ~~cette époque~~ ^{dernier événement} que je suis resté⁶⁸.

La Harpe s'est aussi écarté d'un autre précepte de Catherine II, à savoir son conseil de ne pas blâmer les élèves pour des questions d'étude, mais de les louer quand ils ont fait des progrès : « [...] ne pas les gronder à cause des leçons. S'ils apprennent bien de leur propre gré, il faut les louer », écrit l'impératrice⁶⁹. Les idées de Catherine II sont là aussi nourries par des idées pédagogiques nouvelles du siècle des Lumières (probablement par le même Locke), qui prônaient d'éviter une pédagogie punitive et d'inciter l'enfant à apprendre en mettant en valeur ses succès. Or on ne voit pas de louanges sur les pages corrigées par La Harpe, en revanche, les critiques et les appréciations négatives telles que « lamentable » ou « pitoyable » sont omniprésentes. Les textes autocritiques dictés à Alexandre par La Harpe, dont nous publions ci-après quelques exemples, sont de la même teneur.

Il serait cependant injuste de dire que La Harpe a imposé à ses élèves princiers une pédagogie qui était absolument contraire à ce que prescrivait l'impératrice. En fait, l'*Instruction* de Catherine II présente des vues pédagogiques souvent contradictoires. Cela vient probablement du fait que Catherine s'inspire de plusieurs sources et de plusieurs traditions. Alors que la liberté et l'absence de contrainte sont louées par Catherine, certaines parties de son *Instruction* parlent des principes éducatifs très stricts et prévoient une correction vigoureuse des écarts dans le comportement des grands-ducs. Catherine insiste par exemple sur une éducation qui doit fuir la paresse, qui habitue les princes au travail et à l'application, qui leur donne le sens du devoir⁷⁰. Elle parle de l'obéissance des enfants à l'égard des éducateurs, des parents et, bien entendu, de l'impératrice elle-même⁷¹ et va jusqu'à comparer la désobéissance à une maladie en proposant de traiter un enfant désobéissant comme un malade⁷². Et c'est sans doute pour la même raison que l'impératrice ne dit pas un traître mot d'une autre idée qui s'est répandue dans l'éducation de la noblesse en Europe, notamment sous l'influence de Jean-Jacques Rousseau, et selon laquelle le précepteur doit gagner l'amitié de son élève. La Harpe partage les mêmes vues : il est convaincu de la nécessité d'une certaine distance entre éducateur et élève. Il souligne à plusieurs reprises que l'enfant doit avoir du respect pour les supérieurs, à commencer par ses précepteurs. Déjà dans son mémoire de 1784 il écrit, sur le même ton : « Je ne dois et ne puis être son camarade de jeu »⁷³.

Catherine prône une attitude simple et pas hautaine ; bien sûr, des honneurs tout à fait exceptionnels seront dus à ces princes, mais ils doivent savoir les accepter avec « modération »⁷⁴. L'impératrice parle d'une attitude polie non seulement envers les grands, mais aussi envers des gens simples, voire des serviteurs :

Il faut apprendre aux enfants de traiter les serviteurs et les simples gens avec politesse, en paroles et en actes, de ne point parler avec eux d'une manière hautaine ou avec dédain, ou en haussant la voix, ou avec morgue, mais avec une bienveillance qui sied à l'homme en général⁷⁵.

⁶⁸ RNB, Mss, Erm 576-4, f° 26-26 v, 35.

⁶⁹ *SIRIO*, vol. 27, p. 316. La même idée est répétée à la p. 329.

⁷⁰ *SIRIO*, vol. 27, p. 306, 307, 317.

⁷¹ *SIRIO*, vol. 27, p. 309, 310, 315, etc.

⁷² *SIRIO*, vol. 27, p. 310.

⁷³ [Schneider], *Le gouverneur d'un prince*, p. 239.

⁷⁴ *SIRIO*, vol. 27, p. 312.

⁷⁵ *SIRIO*, vol. 27, p. 313.

La Harpe, rempli de convictions démocratiques, tâchait justement d'inculquer de telles qualités à ses élèves.

Si les punitions corporelles sont hors de question pour Catherine, elle n'exclut pas pour autant les punitions, et certaines méthodes punitives qu'elle propose vont dans le sens de ce qui est pratiqué par l'éducateur suisse. Ainsi, tout à la fin de son *Instruction* Catherine décrit comment l'enseignant et l'éducateur doivent s'y prendre lorsque l'élève est rétif à l'apprentissage. Il faut d'abord essayer de le raisonner doucement.

Si cela n'aide pas, alors il faut lui faire la honte, en ridiculisant la paresse et la négligence, en lui demandant, pas en public mais d'une façon répétée, combien de temps il a mis à apprendre, ce qu'il a appris et en combien de temps ?⁷⁶

Comme les textes publiés ici en témoignent, La Harpe va beaucoup plus loin que Catherine II, en obligeant ses élèves à une autocritique parfois humiliante. Cependant, là encore, La Harpe suit les méthodes connues, on en voit des exemples à la même époque⁷⁷.

*

Si les deux grands-ducs posent tant de problèmes à l'éducateur suisse, ce n'est peut-être pas seulement à cause de leurs caractères, fort différents par ailleurs, ni à cause de la culture curiale russe, à laquelle l'éducation des princes ne peut pas échapper. L'approche éducative de La Harpe, considérée souvent dans l'historiographie moderne comme le nec plus ultra de la pédagogie de son temps, nous semble, sous certains égards, très traditionnelle, et non seulement du point de vue de ses idéaux (éducation d'un honnête homme et d'un citoyen). La Harpe applique des méthodes de contrainte (voire d'humiliation psychologique) qui ne sont pas nouvelles en de nombreux points, mais qui sont contraires à l'esprit de l'*Instruction* rédigée par l'impératrice pour l'éducation de ses petits-fils⁷⁸.

Si, malgré les problèmes et les conflits, Catherine conserve à La Harpe sa bienveillance et sa place d'enseignant auprès de ses petits-fils, c'est sans doute parce qu'elle apprécie la grande culture de cet homme et tolère ses principes et ses convictions dont elle n'ignore pas l'esprit, peut-être parce qu'elle en suppose un effet bénéfique sur ses petits-fils. Cet effet que l'impératrice attend, elle en parle dans son *Instruction*. Il s'agit d'une éducation qui inspire à l'homme l'horreur de la paresse, de la morgue et de l'attitude hautaine qu'on peut développer si facilement quand on est si haut élevé, une éducation basée sur le rejet de l'hypocrisie et sur une politesse « naturelle », qui a un sens des devoirs et des responsabilités, mais aussi de l'obéissance. On voit que certaines de ces qualités sont contraires à celles que l'on prête souvent à un homme de cour. Ainsi, un peu paradoxalement, la culture protestante et la rigidité du républicain suisse deviennent le gage d'une éducation morale telle qu'elle est conçue par Catherine II. L'impératrice tient en effet énormément à l'éducation du « cœur », qu'elle met au-dessus de l'éducation intellectuelle⁷⁹.

Le règne d'Alexandre I^{er} a montré que les efforts de La Harpe n'ont pas été vains, même si son éducation peut être considérée comme un semi-échec : on invoque notamment les notions superficiellement absorbées par Alexandre, étrangères à la réalité russe⁸⁰, peut-être à tort, parce que les écrits de l'éducateur envoyés à

⁷⁶ *SIRIO*, vol. 27, p. 329.

⁷⁷ Notamment dans les familles russes aristocratiques, cf. ch. 1 ; la même pratique a été utilisée par les gouvernantes suisses des grandes-duchesses Hélène et Marie, sœurs d'Alexandre et de Constantin, voir *Император Александр I и Фредерик-Сезар Лагарп, op. cit.*, vol. 1, p. 55.

⁷⁸ Il est vrai aussi que la nature farouche du grand-duc Constantin, surnommé en français l'« Ouragan despote », a sérieusement compliqué la tâche de l'éducateur. Constantin écrira plus tard à La Harpe des lettres où l'on perçoit une sorte d'autocritique et une reconnaissance envers son ancien précepteur. Dans l'une d'elles, il ajoute à sa signature le mot « âne » : « [...] on ne peut pas faire boir un ane qui n'a pas soif » (*SIRIO*, t. 5, p. 60). En 1796, nous lisons dans une lettre du grand-duc à La Harpe : « Vous aviez raison de me dire que de la débauche au crime il n'y a qu'un pas » (*Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, t. III, 1980, p. 634, lettre n° 433 du 11/22 mars 1796). En 1811, La Harpe, se souvenant du comportement de Constantin, écrit à Alexandre à son propos : « J'espère que l'âge aura calmé sa grande effervescence, et fera ressortir ses bonnes qualités ; j'aurai bien du plaisir à m'en assurer un jour par moi-même » (*Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er}*, t. II, 1979, p. 438, lettre n° 219 du 18 juillet 1811). Vains espoirs : à Varsovie, Constantin régnera en despote en humiliant constamment son entourage polonais et en outrageant ouvertement leur orgueil national, même en présence de sa deuxième épouse, d'origine polonaise.

⁷⁹ *SIRIO*, vol. 27, p. 316.

⁸⁰ Marie-Pierre Rey, *Alexandre I^{er}*, Paris, 2009, p. 63-64.

son élève après l'avènement au trône de celui-ci, montrent une bonne connaissance et compréhension des réalités de la Russie⁸¹.

Cependant, les résultats de l'éducation donnée par La Harpe et dirigée par Catherine II deviennent plus évidents si on les compare avec ceux des frères cadets d'Alexandre et de Constantin, Nicolas et Michel, nés aussi à deux ans d'écart (1796 et 1798) et privés des soins de leur grand-mère. La plupart de leurs précepteurs sont militaires, inaptes à donner une éducation ample et progressiste à leurs élèves ; les principes humains de Catherine sont oubliés et Nicolas subit même des punitions corporelles. Ces sévices auraient-ils influencé le règne de cet empereur surnommé « Nicolas du Bâton » ? La différence entre son règne et celui de son frère Alexandre tient peut-être en partie aussi aux différences des deux systèmes d'éducation.

Natalia VOCHTCHINSKAÏA, Vladislav RJÉOUTSKI
Deutsches Historisches Institut Moskau

⁸¹ Voir par exemple son mémoire sur la réforme de l'éducation nationale et la législation en Russie : Giuseppe Berti, *Russia e stati italiani nel Risorgimento*, Giulio Einaudi editore, 1957, p. 811-819.

I. LES « OBSERVATIONS » DE LA HARPE SUR L'ÉDUCATION DU GRAND-DUC CONSTANTIN

Source : Archives nationales russes des actes anciens (RGADA), fonds 2, *op.* 1, *d.* 120 (1789).

Note. Laharpe écrit parfois les consonnes doubles comme simples en ajoutant un trait au-dessus, nous reconstituons les deux consonnes.

[f° 1]

Observations

Une expérience de 5 ans et demi m'ayant mis à portée de scruter le caractère et les talents de S.A.I. Mgr le Gd-Duc⁸² Constantin, je viens avec une confiance illimitée offrir à Votre Excellence mes observations, et la prier de m'accorder quelques momens.

J'ai trouvé en Mgr les germes de ces vertus et de ces talents qui annoncent les grands hommes ; mais les défauts que j'ai reconnu dans le même tems sont de nature à empêcher tout à fait le développement des premiers. Je mets en tête l'Inapplication et une Obstination qui dégénère en écarts très reprehensibles. Combien je préférerois entretenir V.E.⁸³ de sujets plus réjouissant, mais la vérité n'admet aucuns palliatifs, et les intentions droites de V.E. me sont connues.

J'ai dit que Mgr étoit très inappliqué et je ne crois pas qu'il soit besoin d'aucun autre témoignage que du mien. Il m'eut été difficile de me tromper lorsqu'après avoir répété 10, 20, 30 fois la même explication ou le même mot je me suis trouvé souvent aussi peu avancé qu'à la 1^{ère}. A 10 ans passés, Mgr ne lit pas encore couramment, et je n'ai trouvé que l'Arithmétique et la Géométrie propres à le mettre dans la nécessité de suivre la même idée plus de 3 minutes consécutives. A quoi [f° 1 v] donc attribuer tout cela, puisque Mgr est doué de sagacité et de mémoire ? Sans doute à ce que Mgr n'est que rarement, pour ne pas dire jamais, dans le cas d'exercer ses facultés hors des leçons. Pouvant négliger tout à fait, ou exécuter comme il lui plait et quand il lui plait la faible tâche qu'on lui donne de tems en tems, il ne voit que ses fusils, ses drapeaux, ses halberdes, il ne pense et pendant les leçons et hors des leçons qu'à répéter avec ses pions le même jeu qu'il jouoit il y a 5 ans.

A Dieu ne plaise que j'envie à l'Enfance ses plaisirs, ses distractions et ses jeux ! Il me paroît seulement que l'excès en tout est dangereux, et qu'une trop grande uniformité dans les jeux peut circonscire le cercle des idées.

Je suis bien éloigné de croire qu'il faille faire un savant d'un jeune homme de 10 ans et ½, par contre je suis convaincu qu'on ne scauroit lui faire prendre de trop bonne heure, (et surtout lorsqu'il est né si haut) l'habitude de travailler seul, et de s'acquitter de ses devoirs avant de songer à ses plaisirs.

Plusieurs écrivains célèbres ont prétendu de nos jours qu'il ne falloit point contraindre l'enfance, qu'on devoit se prêter à ses goûts et que le travail devoit lui être extrêmement facilité. Je respecte ces hommes [f° 2] célèbres, je rends hommage à leur génie, je conviens qu'ils ont été utiles ; mais les plus grands noms ne signifient rien dès qu'ils sont en opposition avec la saine raison et avec les faits. La raison nous persuade que l'application, l'amour de l'étude, l'ordre, l'obéissance et peut-être aussi nos vertus et nos vices, ne sont que des habitudes. Elle nous enseigne à distinguer les complaisances innocentes de celles qui peuvent être vaincus. Elle nous fait sentir que le vrai moyen de perfectionner nos facultés consistant à combattre les obstacles ce seroit les éteindre totalement et avilir l'âme, que d'enlever ceux ci. L'expérience et les faits viennent à l'appui de cette doctrine ; car les grands hommes de tous les pays et de tous les siècles ne sont devenus tels qu'après avoir affronté des obstacles sans nombre, qu'après avoir appris de bonne heure à user de leurs facultés. Je passerai condamnation sur ce point, lorsqu'on me citera des hommes vraiment grands devenus tels en jouant, ou sans avoir connu ni contrainte, ni nécessité, ni devoirs.

J'ai dit que Mgr a des talents, mais à quel usage s'en servira-t-il s'ils ne sont [f° 2 v] pas développés ? On raconte que certains fanatiques perdent usage de leurs membres en les retenant immobiles, plusieurs années de suite ; je suis assuré qu'il en seroit de même de ces facultés et de ces talents qu'un [quand ?] son [sic!] employ n'auroit pas développé de bonne heure ; or comment y parvenir sans efforts et sans contrainte ? Je pense qu'on fortifieroit la mémoire de Mgr en lui faisant apprendre quelque chose par coeur. On exerceroit

⁸² Lire : Son Altesse Impériale Monseigneur le grand-duc.

⁸³ Ici et plus loin, V.E. est l'abréviation de « Votre Excellence ».

tout à la fois cette faculté et sa judiciaire⁸⁴ en lui donnant à lire quelque chose à sa portée avec l'obligation d'en retenir le contenu et il s'accoutumeroit à l'attention, en résolvant seul quelques questions arithmétiques ou géométriques, mais il seroit essentiel qu'il remplit avant tout et sans renvoy, la tâche et qu'en aucun cas il n'en fut dispensé. Ces moyens sont simples et faciles, je les regarde d'ailleurs comme indispensables et il seroit tems de les employer avec quelque persévérance, tandis qu'on reprimerait l'obstination par les moyens dont il me reste à parler.

Cette disposition se manifeste chez Mgr toutes les fois que l'occupation contrarie un de [f° 3] ces projets de jeu (ce qui est fréquent) ; dès que les circonstances nécessitent son attention ; et l'éclat qui en résulte est si instantané qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible de le prévenir. On pourroit soupçonner d'abord qu'une résistance semblable dérive de difficultés insurmontables, si Mgr ne la manifestoit pas dans les choses qui sont le plus à sa portée, surtout lorsqu'il doit exécuter seul ce qu'il a exécuté et répété promptement et sans difficulté un grand nombre de fois. V.E. en a eu des exemples, et s'il falloit de nouvelles preuves, j'en appellerois à Mgr lui-même.

Sans revenir sur le passé, V.E. sçait à quelles épreuves ma patience a été mise les 1ères années, combien il a fallu de sang froid, d'adresse, de ménagements, etc. pour amener seulement Mgr au point où il est. J'espérois alors qu'en mêlant la fermeté à la patience, les années viendroient où il ne seroit plus question de ces objets désagréables : elles sont venues ces années ; et sommes nous donc plus avancés ?

A la vérité Mgr a été accoutumé à s'occuper à des heures marquées et il sçait plus qu'il ne savoit alors ; mais dans les circonstances [f° 3 v] il eut été étonnant que son obstination vint à cesser, et en effet elle a dégénéré en excès qu'il est impossible de passer sous silence ou de tolérer plus longtems.

Jusqu'ici néanmoins Mgr ne s'étoit pas oublié envers moi, j'en avois impôsé à sa pêtulance, j'avois refrêné son humeur mutine par le sang froid la fermeté et l'immutabilité de mes résolutions mais il eut été difficile qu'après s'être essayé impunément ailleurs mon tour ne vint pas aussi. La scène de samedi 15e 7bre a été son coup d'essai. C'est après avoir abusé de ma patience pendant 2 heures pour un travail de 5 minutes, c'est après avoir tenté inutilement tous les moyens de me faire oublier mon sang froid, c'est après m'avoir obligé de recourir à V.E., c'est peu d'instant après une admonestation sérieuse, que dans un accès de fureur dont il faudroit avoir été témoin Mgr me mordit.

Les suites fatales qu'entraîneroit une conduite pareille, si elle dégénéroit jamais en habitude, s'offrent en foule, et requièrent l'application d'un remède également prompt et actif.

[f° 4] L'obstination, l'emportement et ses excès sont reprimés dans un particulier par l'Education publique, par le frottement des autres hommes, par la force de l'opinion, et surtout par les loix, sans que la société soit ébranlée par ces désordres. Le cas est bien différent chez un Prince que sa situation éminente prive de supérieurs, d'égaux et d'amis et qui ne voit dans tout ce qui l'entoure qu'une tourbe créée pour lui, et subordonnée à ses caprices.

Habitué à suivre les lers mouvemens il ne s'apperçoit pas même des offenses mortelles qu'il commet, il ne se doute pas qu'on ne pardonne point à ses pareils, que le Silence des opprimés est une marque très équivoque d'oubli, et que semblable à la foudre qui luit et frappe au même instant, la vengeance des hommes est également prompte, terrible et impitoyable. Pourra-t-il servir la Patrie, ce Prince qui s'est abstiné volontairement à négliger ce qui auroit pu le mettre en état de la servir avec succès? Aura-t-il quelque idée des devoirs et des obligations de l'homme social s'il n'a pas appris de bonne heure à les connoître? Respectera-t-il son [f° 4 v] Souverain, les loix et leurs dépositaires, lui qui ignore ce qu'est l'obéissance, lui qui s'est oublié si souvent envers ses Maitres, lui que l'impunité a accoutumé peut-être à croire que les autres hommes sont faits pour lui ? Domitien⁸⁵ s'exerçoit à percer les mouches de sa chambre avant de verser le sang humain, et les hommes du règne de Néron⁸⁶ ne fûrent que les suites de la condescendance de Burrhus⁸⁷ et de Sénèque⁸⁸ pour les travers de son enfance.

Le moment, le dernier moment est venu de prendre une résolution définitive, car après 10 ans le caractère prend son plis et les habitudes formées alors risquent d'influer sur le reste de la vie. Voici donc ma façon de voir les choses.

⁸⁴ Capacité de juger (vieilli).

⁸⁵ Empereur romain qui a régné de 81 à 96, il est connu pour sa violence et son autoritarisme.

⁸⁶ Empereur romain de 54 à 68, connu pour ses débauches et de nombreux meurtres.

⁸⁷ Préfet du prétoire sous l'empereur Claude, il a été le conseiller de Néron pendant les premières années de son règne.

⁸⁸ Célèbre philosophe et dramaturge qui a été aussi homme d'État, conseiller sous l'empereur Claude et éducateur de Néron. Conseiller avec Burrus auprès de Néron pendant les premières années du règne de cet empereur, Sénèque a été finalement accusé au suicide.

1° Dès qu'il y a obstination, il y a mauvaise volonté, or on ne raisonne pas contre la mauvaise volonté, on agit contr'elle, on la force à se plier, on la brise s'il le faut, et la contrainte qu'on lui oppose doit correspondre autant que possible à la violence qu'il s'agit de réprimer.

[f° 5]

2° C'est une erreur d'espérer qu'on corrigera l'obstination en y condescendant. J'ai toujours remarqué que Mgr étant décidé dans une seconde, il falloit être décidé plus vite, ou du moins tout aussi vite que lui, afin de lui en impôser : il sentoit alors l'inégalité de son jeu ; mais pour cet effet il falloit agir, et toutes les fois que j'ai pu agir, je m'en suis bien trouvé. On ne risque rien à condescendre, lorsque le mérite de la condescendance est senti, or l'obstiné ne sent que le plaisir de faire sa volonté, il n'a d'autre jouissance que celle de résister à celle d'autrui, et s'il est assuré d'avance de pouvoir s'en tirer par un je vous demande pardon, par quelques promesses, par des caresses, par un extérieur repentant, je répons qu'il récidivera bientôt. L'expérience ne me laisse aucun doute là dessus, et je suis en état de prouver ce que j'avance.

Je conclus de là que Monseigneur doit être puni dès qu'il aura manifesté une obstination bien caractérisée, où se sera permis des propos et gestes malhonnêtes, et qu'en aucun cas, ou sans aucun prétexte on ne pourra lui faire grâce. Il doit apprendre à son [f° 5 v] dam que la violation des règles dans la jeunesse ainsi que dans l'âge mur n'admet aucun pardon ; et pour le dégouter de ces tristes et perpétuelles récidives, il faut lui faire sentir longtems et vivement leur suites. Il n'y a pas un moment à perdre, je le répète, mais j'ose assurer par contre qu'en s'armant à propos d'inflexibilité et de persévérance, en se montrant tout à la fois juste et inexorable, en dédaignant les prières et les larmes, en résistant aux intercessions même aux plus puissantes, en un mot en ôtant tout espoir d'impunité, je suis assuré, dis-je qu'en 3 mois Mgr sera corrigé : c'est la connoissance de son caractère, qui me porte à le promettre. Je suppose au reste que les mesures ci dessus soient universellement adoptés et suivies avec persévérance ce qui n'est pas facile, mais nous arriverons au port si chacun veut braver la tempête.

3° Quand à la nature même des peines, je croirois si l'obstination est caractérisée ou même accompagnée de paroles et de gestes malhonnêtes qu'on devroit priver Mgr non pas de telle ou telle espèce de jeux seulement ainsi que cela a lieu, mais de toute autre espèce d'occupation propre à le distraire ou à charmer son ennui hors les leçons, [f° 6] et cela suivant les circonstances, depuis 4 jusqu'à 15 jours de suite, parce que les peines légères ne font qu'une impression fugitive, au lieu qu'on se rappelle et se garde de celles qui ont été graves et durables, or je sçait que Mgr n'oublieroit pas celles-ci.

Enfin si Mgr se portoit à des voyes de fait, il conviendrait qu'il en fut repris, non par des privations, mais par des voyes de fait propres à l'en dégouter pour toujours. En mon particulier je demande à V.E. une réponse sur ce point, afin que si j'avois encore une fois le malheur de me trouver dans le cas de samedi, je pusse en toute sûreté agir comme il convient, et comme je fus sur le point de le faire.

Je dois représenter encore à V.E. que la nature de l'oubli auquel Mgr se porta dans cette journée, est telle que je ne puis attendre une récidive pour exiger qu'il soit puni. Il doit sentir sa faute autrement que par des reproches, ou des privations momentanées, pour que je puisse en sûreté continuer à être son précepteur, et qu'il puisse être mon Disciple. Je me reprocherois toute ma vie ma condescendance ou ma foiblesse, si je lui pardonnois son incartade ; car s'il a pu s'oublier une [f° 6 v] fois, ce doit être aussi la dernière.

Je terminerai ce long écrit par une dernière réflexion.

Si Mgrs devoient être traités et élevés, comme leurs pareils le sont presque partout, j'aurois parlé dans le désert et perdu mes peines, mais que je suis loin de cette pensée ! Cette Princesse immortelle qui a fait asseoir la philosophie sur son trône et qui en a professé publiquement les principes veut sans doute qu'on élève en hommes et en citoyens des Princes destinés à perpétuer sa gloire, et je vis dans l'espérance de pouvoir encore coopérer à une oeuvre digne de règne de Catherine Seconde.

J'ai l'honneur de remettre ces observations à V.E., et attends avec confiance et respect la réponse qu'elle jugera à propos d'y faire, car je sçais qu'Elle veut le plus grand bien de la chose.

Le 16.7bre.1789. De l'Harpe.

II. LE «JOURNAL D'OCCUPATIONS» ET LES « ARCHIVES DE LA HONTE » DU GRAND-DUC ALEXANDRE PAVLOVITCH

Source : Bibliothèque nationale de Russie (RNB), Mss, Erm. 576-4.

[f° 62]

Du 26^{eme} Juin⁸⁹

J'ai été renvoyé hier pour cause de babil sans avoir pu achever ce que j'avois affaire.

Je devois dans l'après midi réparer le tems perdu, mais comme il m'est fort indifférent de remplir mon devoir ou d'y manquer, je m'en suis dispensé.

Je suis venu tard ce matin, la leçon étoit commencée matâche de hier n'étoit point terminée et j'ai passé une heure et ½ les bras croisés, sans rien faire. Un prince tel que moi doit apprendre à s'ennuyer, ainsi cette leçon d'ennuy me profitera pour la suite. Il est vrai que je ne deviendrai point nécessaire parce que les gens de mon espèce savent tout sans rien [f° 62 v] apprendre.

Le 19. Juillet.

Je suis un paresseux enfoncé dans l'indolence, incapable de penser, parler, et d'agir par moi-même. Tous les jours on se plaint de mes défauts, tous les jours je promets de m'en corriger et tous les jours je manque à mes promesses.

Comme je n'ai ni émulation, ni zèle, ni bonne volonté, ils est impossible qu'on puisse faire de moi quelque chose. Je suis nu et s'il l'on pouvoit descendre audessous du zero, jen serois un exemple. Mais enfin pourquoi me donner de la peine ? pourquoi me déranger ? pourquoi sortir du bien heureux état de paresse qui me plait tant ? Le [ill.] passe les journées accroupi dans un même [f° 63] lieu, pourquoi n'en ferois-je pas autant, surtout étant prince ? pour quoi voudrois-je me distinguer de la foule de mes pareils ? Il ne me manquera jamais rien ; car j'aurai beaucoup d'argent, des équipages superbes, une suite nombreuse, et un grand nombre de flagorneurs pour me répéter à chaque instant, combien je suis habile, combien j'ai d'esprit, et de pénétration, combien je suis aimable, combien je suis au dessus du reste des hommes ; et qui ôsera douter de tout cela ? pourvû que les sots me louent et m'admirent, que m'importe[ent] les sages, leurs critiques et leurs dédain ? Je me soustrairai à leurs regards et ferai comme l'Autruche qui satisfaite d'avoir caché satête [f° 63 v] pense dit-on avoir échappé aux chasseurs qui la poursuivent. Ainsi soit-il.

Le 30^{eme} Juillet.

Toujours aussi insensible qu'auparavant, toujours aussi g égoïste, toujours aussi paresseux, toujours aussi dissimulé, toujours aussi enclin à tromper, à 12 ans et ½ dans l'âge où la raison commence à se developer, je m'expôse à la honte de me faire renvoyer comme un enfant de 5 ans, je m'expose à des reproches mérités, qui feroient rougir tout jeune homme bien né, sensible, doué d'émulation, de talens et de zèle ; mais je suis un Prince et dispensé par conséquent de tout ce qui peut me rendre estimable. [f° 64] Ainsi pensoient ce Neron, ce Claude, ce Caligula, ce Domitien, ce Caracalla, et cet Eliogabale qui firent le ~~scand~~ scandale et le malheur de l'humanité et dont les noms infâmes souillent les fastes de l'Histoire. L'habitude de manquer à ses devoirs dans la jeunesse, et celle d'en impôser pour se tirer d'affaire, mènent à l'avilissement, et il n'est plus d'espoir, plus de retour, pour celui qui s'avilit de plein gré et sans le sentir.

Tout homme a des devoirs à remplir, et l'éducation doit le mettre en état de s'en acquitter lorsqu'il en sera tems. Les devoirs sont relatifs aux conjonctures, et à la constitution/du païs où l'on est né et rien ne dispense de l'obligation stricte de remplir ceux qui sont ^{une} dépendance de la situation ou l'on se trouve [f° 64 v] et de la place qu'on occupe. C'est en vain qu'on se flatte d'être honête, en ne faisant aucun mal positif ; c'est une chétive excuse que celle-ci : si je ne fais pas mon devoir, du moins ne faisje mal à personne ; ne ferait-on aucun mal en omettant ce qu'on doit faire, en s'abstenant d'agir et de travailler quand il le faut, en s'abandonnant lâchement à la paresse et à l'oisiveté, en négliant [sic] les occasions de s'instruire, afin de se rendre incapable d'agir ? La foiblesse, la pussillanimité [sic], l'ignorance qui des honôrent un particulier que sa situation appelle à jouer un rôle, des honôrent bien davantage un prince qui est chargé de devoirs dont [f° 65] l'ommission et la négligence influent sur le sort de plusieurs milliers de ses semblables. Rien ne sçauroit justifier celui ci, et si la voix de la vérité ne peut pas venir jusqu'à lui, celle du remords se fera entendre lorsqu'il n'en sera plus le tems.

Le Aout

M^{gr} ne pouvant se resoudre à obéir, a été honteusement renvoyé, et n'a rien fait ; par contre il copiera durant la matinée toutes les Inscriptions que ce cahier renferme et les apprendra par cœur. Celui là n'est pas digne d'être instruit qui n'apprend pas l'obeissance.

⁸⁹ Le même texte se trouve aux f° 92-97, c'est le brouillon du texte qui suit, daté du 26 Juin 1790.

[f° 65 v]

Le 7^{ème} Août

Aulieu de profiter du reste de mon tems, en réparant celui que j'avois perdu, je me suis oublié au point de faire chorus avec mon frere lorsqu'il s'est oublié, et loin de le sentir lorsqu'on m'a dicté ceci, j'en ai ri de bon cœur. En effet il y a de quoi rire, se rejouir, et être content de soi lorsqu'on a aussi bien rempli son devoir, et l'on donne de grandes espérances pour le reste de sa vie lorsqu'on débute en polisson au moment ou l'on devroit sentir et réparer ses torts.

[f° 72]

Cahier renfermant les haut faits du Gd Duc Alexandre pendant sa treizième année.

[f° 73]

Le 14 Xbre 1789-

Après avoir appris à lire 6 ans de suite, on a été obligé de me ~~remetre~~ remettre à épeler comme un enfant de 6 ans ; je n'ai donc rien appris pendant cette longue periode de ma vie ; non ~~pas~~ que les facultés me manquent : mais je suis indolent, paresseux, et sans émulation. En persévérant à perdre ainsi mon/tems que deviendrai-je ? que serai-je à l'âge où l'on doit être instruit ? quels services rendrai-je à ma patrie a après avoir négligé tous les moyens de lui ~~aitre~~ être utile, et de m'acquitter envers elle des devoirs que m'impose la reconnoissance ? mériterai-je l'estime lorsque je ne tiens aucun compte de ~~eux~~ ce qui seul ~~peut~~ peut la procurer ?⁹⁰

[f° 74]

Le 15 Xbre

et aujourd'hui j'ai fait comme hier.

Le 17 Xbre

je n'ai rien fait de toute la matinée parce que mes dispositions etoient mauvaises. J'ai commencé à lire si ~~neglij~~ négligemment et si mal qu'on a du me faire épeler, ainsi au bout de 6 ans je suis aussi avancé qu'en commençant, et dans peu il faudra me remettre à l'~~abe~~ ~~abée~~ l'ABC. Si je vis 60 ans peut etre saur'aije ce qu'un autre e^e sait à 10⁹¹.

[f° 75 v]

Le 20 Xbre

Pourvu que je ne fasse rien, je suis content, et le plus grand plaisir qu'on me fasse est de me faire renvoyer ; car alors je puis m'abandonner à mon aise à mon penchant insurmontable pour la paresse —⁹²

[f° 91]

Archives de la honte pour S.A.I. le Gd
Alexandre.

[f° 98 v]

Le 21 Aout [1790]⁹³.

Mon indolence honteuse, mon inap^plication, mon inattention, m'ont fait renvoyer comme un enfant de 5 ans.

Je m'accoutume aux affronts et j'espère bien y devenir insensible. Que je serai heureux quand les exhortations ne seront plus qu'un vain bruit pour moi ! [f° 99] C'est alors que je serai un homme fort estimable ; c'est alors que je serai vraiment quelque chose par moi-même. Egoïste et rempli d'amour propre je me suffirai à moi-même et il va, sans dire, que je n'ai pas besoin de m'inquiéter de l'opinion ou des intérêts d'autrui. Je serai toujours assez habile ; car je suis prince et le plus ignorant ainsi que le plus sot de mes pareils est toujours un Être de consequence quans il est aumilieu de sa Cour. Il seroit facheux de quitter une aussi bonne compagnie.

[f° 100 v]

⁹⁰ Le même texte est recopié à la f° 74 (14 décembre 1789).

⁹¹ Le même texte que celui du 17 décembre est recopié à la f° 75.

⁹² Le même texte est recopié 53 fois (sic !) jusqu'à la f° 90 v.

⁹³ Suit l'une des variantes du texte qui se trouvent aux f° 97 v-99.

Le 27 Aout⁹⁴

J'ai cessé d'écrire parceque malgré la deffense qui m'a été reitérée tanét de fois de ne jamais me mêler des affaires d'autrui, je me suis avisé de faire l'avocat de mon frere ; parce qu'on ne veut pas souffrir que je m'acoutume à désobeir et à manquer à ceux que je dois regarder comme mes supérieurs, par cequ'il seroit impossible de rien faire de bon et de valâble avec un jeune homme qui s'oublie à chaque instant.

L'egoisme qui est l'un de mes vices, et l'amour propre sont les principales causes, de tout ceci et il est facile de prevoir d'avance à quoi tous deux me conduiront un jour si je leur donne le tems de s'enraciner.

[f° 103]

5. septembre

Je lis si mal, qu'on est forcé chaque semaine de me faire epeler, et même alors j'epele avec tant d'inattention, qu'on est réduit à me faire prononcer les lettres une a une, et a me les faire écrire séparément de même que les silabes.

C'est ce qui m'est arrivé encore aujourd'hui après avoir reçu divers advertissemens, dont suivant ma coutume n'est tenu aucun compte, jouer bavarder, extravager, voila mon jendre [sic = genre].

a.b.c.d.e.f.g.h.i.j.k.l.o.p.q.r.s.t.v.u.w.y.x.z.

a.b.c.d.e.f.g.h.i.j.k.l.o.p.q.r.s.t.v.u.y.x.z.

103v

ba. ba.

be. be.

bi. bi.

bo. bo.

bu. bu⁹⁵.

⁹⁴ D'autres variantes du texte qui suit se trouvent aux f° 99 v-102 v.

⁹⁵ Le même texte est recopié f° 104.